



**VILLE DE SAINTE-ADELE
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE**

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIV :

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 20 mars 2023, le projet de règlement 1314-2021-Z-9 amendant le *Règlement de zonage 1314-2021-Z* visant à modifier les usages autorisés dans la zone ZC.1-004.

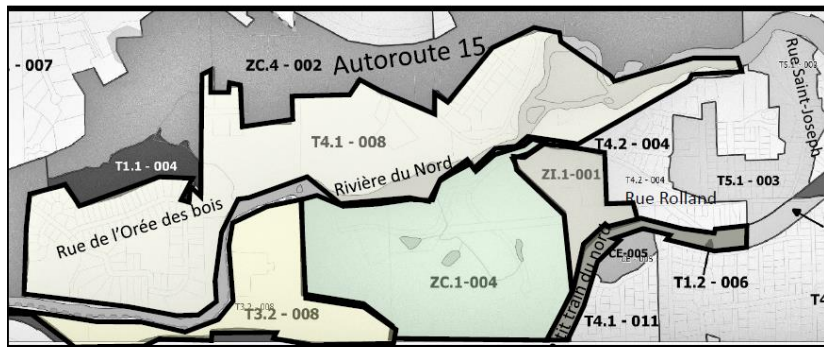
Pour faire suite à l'adoption de ce projet se tiendra une assemblée publique de consultation le **mardi 4 avril 2023, à 18 h 30**, dans la salle du conseil, située au 1386, rue Dumouchel et ce, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Au cours de cette assemblée, il sera expliqué le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.

L'OBJET de ce règlement vise à modifier les usages autorisés dans la zone ZC.1-004.

La zone visée est : ZC.1-004

Les zones contiguës sont : T1.2-006, T3.2-008, T4.1-008, ZI.1-001

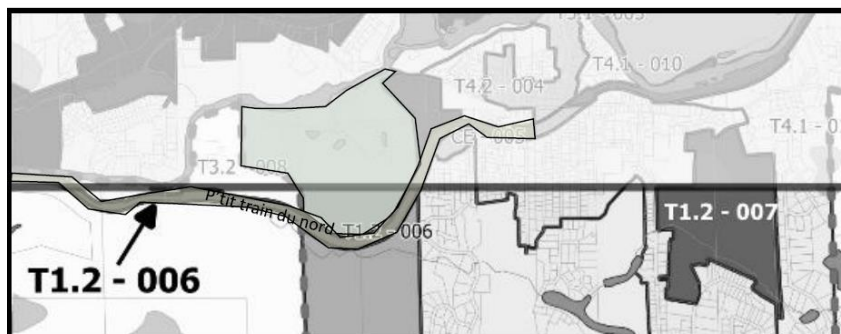


Zones visées



Zones contiguës

Projet de règlement 1314-2021-Z-9
visant à modifier les usages autorisés
dans la zone ZC.1-004.



Ce projet contient deux (2) dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la ville. Toute personne qui voudrait obtenir des renseignements concernant ce projet de règlement est priée de communiquer avec le Service d'urbanisme et de l'environnement ou avec le Service du greffe au numéro de téléphone suivant : (450) 229-2921 durant les heures normales de bureau.

FAIT À SAINTE-ADELE, le 23 mars 2023

(s) Audrey Sénécal

Me Audrey Sénécal
Greffière et directrice des services juridiques